

RCS : ORLEANS  
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 01347  
Numéro SIREN : 893 727 792  
Nom ou dénomination : 321 PITCH

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 6932

**321 PITCH**  
**Société à actions simplifiée**  
**au capital de 12 000 euros**  
**Siège social : 1 Avenue du Champ de Mars**  
**45100 ORLEANS**  
**RCS 893 727 792**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUILLET 2022**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

**"EXTRAIT"**

**DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 12 371,60 euros.:

- Au compte « report à nouveau » : 12 371,60 euros.

Compte tenu de cette affectation, le report à nouveau (solde débiteur) seraient de 12 371,60 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIÈME RÉSOLUTION**

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, l'assemblée générale délibérant par application de l'article L 223-42 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 approuvés par l'assemblée générale, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital, décide de ne pas procéder à la dissolution de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**CINQUIÈME DECISION**

Compte tenu de la décision de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital, l'assemblée générale constate qu'il n'y a pas lieu de nommer un ou plusieurs Liquidateurs à l'effet de réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde disponible entre les associés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

